

Objet :

Validation définitive des Comptes 2014-2015 suite à l'Inspection Comptable

Le Conseil d'Administration

DÉCIDE

- de valider les Comptes de l'Année Scolaire 2014-2015 (Exercice du 01 Juillet 2014 au 30 Juin 2015) suite à l'Inspection Comptable effectuée par l'Agence FIDUCIAL approuvant la Comptabilité tenue par M. Antoine GODET, Directeur Général

AUTORISE

NÉANT

DÉCISION PRISE EN SÉANCE
ADOPTION

Pour le Conseil d'Administration,
Le Directeur Général,
Antoine GODET

<i>PRÉSENTS</i>	10
<i>PROCURATIONS</i>	0
VOTANTS	10

POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0



POUR

0

CONTRE

0

ABSTENTION